



## Global Protection Cluster

ORIENTATIONS POUR LES SECTEURS  
DE PROTECTION SUR LE TERRAIN ET  
LES DOMAINES DE RESPONSABILITÉ  
POUR LA PRÉPARATION À LA  
PROTECTION DANS LE CONTEXTE DES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DES  
CATASTROPHES

BOÎTE À OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT



# DESCRIPTION DE LA BOÎTE À OUTILS ET DU GUIDE D'UTILISATION



La boîte à outils est conçue pour accompagner les Orientations pour les Secteurs de Protection sur le terrain et les Domaines de responsabilité pour la préparation à la protection dans le contexte des changements climatiques et des catastrophes. Chaque composante peut être identifiée par son numéro correspondant dans le document des Orientations. Les différents types d'outils peuvent également être identifiés par les symboles indiqués ci-dessous.

		Liste de contrôle		Travail de groupe
		Infographie		Outil analytique
		Modèles de documents		Clip vidéo ou audio

Le tableau ci-dessous propose une description sommaire de la boîte à outils.

#	Titre	Thème	Type d'outil	Description
001	Définitions clés des aléas, des catastrophes, de la vulnérabilité et de la capacité adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies	Définitions Aléas et catastrophes	Infographie	Informations tirées d'un court document utilisant les définitions employées par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR).
002	Clip vidéo ou audio : La Centralité de la protection : Ce que cela signifie en pratique.	La Centralité de la protection	Clip vidéo ou audio	Lien vers une courte vidéo (disponible en anglais, arabe, français et espagnol) abordant ce thème et fournissant des exemples pratiques.
003	Charte du Cadre de Sendai :	Sendai Cadre UNDRR	Infographie	Une copie de diagramme/ graphique illustrant les objectifs, les priorités et les principes du Cadre de Sendai. Il est utile de noter la référence spécifique à la protection dans les Principes directeurs.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

Niger. Fortes inondations, 14 octobre 2021, © UNHCR/Sylvain Cherkaoui



#	Titre	Thème	Type d'outil	Description
004	Représentation graphique des déplacements en 2020 montrant l'étendue de l'impact des catastrophes	Impact Catastrophe	Infographie	Copie d'une infographie de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) soulignant l'impact croissant des catastrophes, et plus particulièrement des phénomènes météorologiques. Elle peut être distribuée comme document de support ou utilisée pour une discussion de groupe.
005	Représentation graphique des déplacements en 2020 montrant l'étendue de l'impact des catastrophes	Impact Catastrophe	Infographie	Copie d'une infographie de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) soulignant l'impact croissant des catastrophes, et plus particulièrement des phénomènes météorologiques. Elle peut être distribuée comme document de support ou utilisée pour une discussion de groupe.
006	Évaluation de la capacité, de la responsabilité et de la réactivité	Évaluation de la capacité institutionnelle	Outil analytique	Outil-cadre permettant de déterminer les problèmes affectant la capacité ou la volonté des détenteurs d'obligations à assumer des responsabilités de protection.
007	Éléments clés à prendre en compte lors de l'analyse du contexte dans le cadre de la préparation	Évaluation de la préparation	Liste de contrôle	Éléments clés à prendre en compte lors de l'analyse du contexte dans le cadre de la préparation – résumé des questions et des enjeux à examiner lors de la planification d'une analyse du contexte en lien avec les changements climatiques et les catastrophes.
008	Cadre analytique de la protection (PAF)	Analyse de la protection	Outil analytique	Le PAF aide toute personne qui entreprend une analyse de la protection à répondre aux questions suivantes : a) Comment les données et les informations doivent-elles être organisées et structurées pour permettre une analyse approfondie et intégrée ? b) Quelles informations sont nécessaires pour entreprendre une analyse de la protection ?



#	Titre	Thème	Type d'outil	Description
009	Liste de vérification sur la législation relative à la préparation aux catastrophes et à l'intervention	Cadres légal et juridique	Liste de contrôle	Copie de la liste de contrôle et du guide de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC)
010	Scénarios d'analyse du contexte	Analyse du contexte	Travail de groupe	Courts scénarios accompagnés de questions conçues pour encourager la discussion de groupe sur les implications pratiques de l'analyse du contexte pour la préparation de la protection et les réponses opérationnelles.
011	Engagements et réponses pratiques concernant la Redevabilité envers les populations affectées	Étapes pratiques concernant la Redevabilité envers les populations affectées	Infographie	Les engagements du Comité permanent inter-agences (IASC) s en matière de Redevabilité envers les populations affectées sont détaillés ainsi que leurs implications sur le plan des réponses pratiques de protection.
012	Explication du principe « Ne pas nuire »	Ne pas nuire	Clip vidéo ou audio	Court clip vidéo expliquant l'importance du principe « Ne pas nuire ».
013	Guide d'analyse du principe « Ne pas nuire »	Ne pas nuire	Outil analytique	Un guide simple, étape par étape, pour réaliser une analyse de base du principe « Ne pas nuire » axée sur la protection.
014	Analyse des incidents critiques	Analyse du contexte/ principe « Ne pas nuire »	Travail de groupe	Les membres du groupe sont invités à fournir des exemples d'incidents liés au principe « Ne pas nuire » tirés de leur expérience et à indiquer les réponses qui ont été apportées.

Dans les autres sections, les outils peuvent être consultés individuellement en suivant les liens hypertextes de la liste ci-dessous.



# OUTILS, TABLE DES MATIÈRES



Outil 001 : Définitions clés des aléas, des catastrophes, de la vulnérabilité et de la capacité adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGA)	6
Outil 002 : La Centralité de la protection	9
Outil 003 : Charte du Cadre de Sendai	10
Outil 004 : Graphique sur les déplacements	11
Outil 005 : Objectifs et déclarations de priorités	12
Outil 006 : Cadre CAR	14
Outil 007 : Liste de contrôle de la préparation	20
Outil 008 : Lien vers le Cadre analytique de la protection	22
Outil 009 : Liste de contrôle de l'IFRC sur la législation relative à la préparation aux catastrophes et à l'intervention	23
Outil 010 : Travail de groupe sur l'analyse du contexte	24
Outil 011 : Engagements et réponses pratiques concernant la Redevabilité envers les populations affectées	26
Outil 012 : Explication du principe « Ne pas nuire »	27
Outil 013 : Guide simple, étape par étape, pour l'analyse du principe « Ne pas nuire » dans le contexte des changements climatiques et des catastrophes	28
Outil 014 : Analyse des incidents critiques – Groupe de travail	29



# OUTIL 001 : DÉFINITIONS CLÉS DES ALÉAS, DES CATASTROPHES, DE LA VULNÉRABILITÉ ET DE LA CAPACITÉ ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES



## ALÉA

Processus, phénomène ou activité humaine susceptible d'entraîner des pertes en vies humaines, des blessures ou autres effets sur la santé, des dégâts touchant les biens, un effondrement de l'ordre social et économique, ou une dégradation de l'environnement.

**Commentaires :** Les aléas peuvent être d'origine naturelle, anthropique ou socionaturelle. **Les aléas naturels** sont essentiellement associés à des processus et phénomènes naturels. **Les aléas anthropiques**, ou aléas induits par l'homme, sont exclusivement ou essentiellement liés aux activités et décisions humaines, et excluent les conflits armés et autres situations d'instabilité ou de tensions sociales qui sont soumis au droit international humanitaire et à la législation nationale. Les aléas sont dits socionaturels lorsqu'ils sont associés à un ensemble de facteurs naturels et anthropiques, comme la dégradation de l'environnement et le changement climatique.

Les aléas peuvent avoir une origine et des conséquences individuelles, séquentielles ou cumulatives. Chaque aléa est caractérisé par son emplacement géographique, son intensité, son ampleur, sa fréquence et le degré de probabilité qui lui est associé. Les aléas biologiques se définissent en outre par leur infectiosité, leur toxicité ou d'autres caractéristiques de l'agent pathogène concerné, telles que la relation dose-effet, la phase d'incubation, le taux de mortalité et le risque de transmission estimé.

Le terme **multi-aléas** fait référence 1) à la sélection des multiples aléas importants auxquels un pays est confronté et 2) aux contextes particuliers dans lesquels des événements dangereux peuvent se produire simultanément, en cascade ou de façon cumulative au fil du temps et produire d'éventuels effets concomitants.

Comme mentionné dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, les aléas englobent (par ordre alphabétique) les processus et phénomènes biologiques, environnementaux, géologiques, hydrométéorologiques et technologiques.

- **Les aléas biologiques** sont d'origine organique ou associés à des vecteurs biologiques, y compris les micro-organismes pathogènes, les toxines et les substances bioactives. Il peut notamment s'agir de bactéries, de virus ou de parasites, ainsi que d'animaux et d'insectes venimeux, de plantes vénéneuses et de moustiques transportant des agents pathogènes.
- **Les aléas environnementaux** englobent les aléas chimiques, naturels et biologiques. Ils peuvent être induits par la dégradation de l'environnement ou la pollution physique ou chimique de l'air, de l'eau et des sols. Néanmoins, nombre de processus et de phénomènes relevant de cette catégorie peuvent être qualifiés de facteurs d'aléas ou de risques plutôt que d'aléas à proprement parler, comme c'est le cas de la dégradation des sols, de la déforestation, de la perte de la biodiversité, de la salinisation et de l'élévation du niveau de la mer.
- **Les aléas géologiques ou géophysiques** sont associés aux processus internes de la terre. Il s'agit notamment des tremblements de terre, de l'activité et des émissions volcaniques, ainsi que des processus géophysiques connexes tels que les mouvements de masse, les glissements de terrain, les éboulements,



les effondrements de surface et les coulées de débris ou de boue. Les facteurs hydrométéorologiques contribuent de façon importante à certains de ces processus. Les tsunamis sont difficiles à classer : s'ils sont déclenchés par des séismes sous-marins et autres événements géologiques, il s'agit essentiellement de processus océaniques qui se manifestent sous la forme d'un risque côtier lié à l'eau.

- **Les aléas hydrométéorologiques** sont de nature atmosphérique, hydrologique ou océanographique. Parmi ces aléas figurent les cyclones tropicaux (également connus sous le nom de typhons et d'ouragans), les inondations (y compris les crues éclair), la sécheresse, les vagues de chaleur et de froid et les ondes de tempête. Les conditions hydrométéorologiques peuvent également jouer un rôle dans d'autres phénomènes tels que les glissements de terrain, les incendies de forêt, les invasions de criquets pèlerins et les épidémies, ainsi que dans le transport et la dispersion de substances toxiques et de celles émanant des éruptions volcaniques.
- **Les aléas technologiques** se produisent à la suite de certaines manipulations technologiques ou industrielles, de l'utilisation de procédures dangereuses, d'infrastructures défaillantes ou de certaines activités humaines. Parmi eux figurent la pollution industrielle, les radiations nucléaires, les déchets toxiques, les ruptures de barrages, les accidents de transport, les explosions d'usine, les incendies et les déversements de produits chimiques. Les aléas technologiques peuvent également être la conséquence directe d'un aléa naturel.

## CATASTROPHE

Grave perturbation du fonctionnement d'une communauté ou d'une société, quelle qu'en soit l'échelle, due à l'interaction de phénomènes dangereux avec des conditions de risques, de vulnérabilité et de capacité, qui a des incidences néfastes sur les plans humain, matériel, économique et environnemental.

**Commentaires :** Les conséquences d'une catastrophe peuvent être immédiates et localisées, mais elles sont souvent généralisées et durables. Elles peuvent mettre à l'épreuve ou excéder les capacités d'une communauté ou d'une société à faire face à la situation par ses propres moyens et, par conséquent, l'obliger à recourir à une assistance extérieure, notamment celle des juridictions voisines, nationales ou internationales.

Le terme **urgence** est parfois utilisé comme synonyme de « catastrophe », notamment dans le cas des aléas biologiques et technologiques ou des urgences sanitaires, mais il peut également s'appliquer à des événements dangereux n'entraînant pas de perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société.

**Les dommages causés par les catastrophes** surviennent pendant ou immédiatement après les catastrophes. Des unités physiques (comme le nombre de mètres carrés de logement ou de kilomètres de routes, etc.) sont généralement utilisées pour évaluer la destruction totale ou partielle des biens matériels, la perturbation des services essentiels et les répercussions sur les moyens de subsistance dans la région touchée.

**Les conséquences d'une catastrophe** désignent l'ensemble des effets négatifs (tels que les pertes économiques) et positifs (tels que les bénéfices économiques) d'un événement dangereux ou d'une catastrophe. Cette notion englobe les conséquences d'une catastrophe sur les plans économique, humain et environnemental et peut inclure les décès, les blessures, les maladies et autres effets négatifs sur le bien-être physique, mental et social des personnes touchées.



Dans le contexte du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (paragraphe. 15), les termes suivants sont également pris en considération :

- Catastrophe à petite échelle : une catastrophe qui touche uniquement des communautés locales mais qui nécessite une assistance extérieure ;
- Catastrophe à grande échelle : une catastrophe qui touche une société entière et qui nécessite une assistance nationale ou internationale ;
- Catastrophe fréquente et rare : une catastrophe est dite fréquente ou rare selon la probabilité de son apparition, sa période de retour et ses conséquences. Les conséquences des catastrophes fréquentes sur une communauté ou une société peuvent être cumulatives ou devenir chroniques ;
- Catastrophe à évolution lente : une catastrophe qui se produit progressivement. Les catastrophes à évolution lente peuvent notamment être liées à la sécheresse, à la désertification, à l'élévation du niveau de la mer ou à une épidémie ;
- Catastrophe soudaine : une catastrophe provoquée par un événement dangereux, qui se produit rapidement ou de façon inattendue. Les catastrophes soudaines peuvent être notamment liées à un tremblement de terre, une éruption volcanique, une crue éclair, une explosion chimique, une importante défaillance d'infrastructures ou un accident de transport.

<b>Exposition</b>	<p>Situation des personnes, infrastructures, logements, capacités de production et autres ressources tangibles situés dans des zones à risque.</p> <p><b>Commentaire :</b> Il est possible de mesurer l'exposition par le nombre de personnes ou les différents types d'actifs présents dans une zone donnée. Ces éléments sont évalués en tenant compte de la vulnérabilité et de la capacité de résistance des éléments exposés à un aléa afin d'obtenir une estimation quantitative des risques correspondants dans la zone concernée.</p>
<b>Vulnérabilité</b>	<p>Les conditions provoquées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui ont pour effet de rendre les personnes, les communautés, les biens matériels ou les systèmes plus sensibles aux aléas.</p> <p><b>Commentaire :</b> Les facteurs positifs qui renforcent la capacité des personnes à faire face aux catastrophes sont énoncés dans les définitions des termes « Capacité » et « Capacité de réaction ».</p>
<b>Capacité</b>	<p>La combinaison de toutes les forces, attributs et ressources disponibles au sein d'une organisation, d'une communauté ou d'une société pour gérer et réduire les risques de catastrophe et renforcer sa résilience.</p> <p><b>Commentaire :</b> La notion de capacité peut renvoyer aux infrastructures, aux institutions, aux connaissances et compétences humaines, ainsi qu'à des attributs collectifs tels que les relations sociales, le leadership et la gestion.</p>

(Source : [UNDRR Hazard Definition and Classification Review](#), en anglais)



# OUTIL 002 : LA CENTRALITÉ DE LA PROTECTION



[La Centralité de la protection : Ce que cela signifie en pratique](#)

Lien vers une courte vidéo (disponible en anglais, arabe, français et espagnol) abordant ce thème et fournissant des exemples pratiques.



# OUTIL 003 : CHARTE DU CADRE DE SENDAI



## Diagrama del Marco de Sendai para la Reducción del Riesgo de Desastres 2015-2030

### Alcance y objetivo

El presente Marco se aplicará al riesgo de desastres de pequeña y gran escala, frecuentes y poco frecuentes, súbitos y de evolución lenta, naturales o causados por el hombre, así como a las amenazas y los riesgos ambientales, tecnológicos y biológicos conexos. Tiene por objeto orientar la gestión del riesgo de desastres en el desarrollo a todos los niveles, así como en todos los sectores y entre un sector y otro.

### Resultado esperado

La reducción sustancial del riesgo de desastres y de las pérdidas ocasionadas por los desastres, tanto en vidas, medios de subsistencia y salud como en bienes económicos, físicos, sociales, culturales y ambientales de las personas, las empresas, las comunidades y los países.

### Metas

Prevenir la aparición de nuevos riesgos de desastres y reducir los existentes implementando medidas integradas e inclusivas de índole económica, estructural, jurídica, social, sanitaria, cultural, educativa, ambiental, tecnológica, política e institucional que prevengan y reduzcan la exposición a las amenazas y la vulnerabilidad a los desastres, aumenten la preparación para la respuesta y la recuperación, y de ese modo refuercen la resiliencia.

### Objetivos

Reducir considerablemente la mortalidad mundial causada por los desastres para 2030, y lograr reducir la tasa de mortalidad mundial causada por desastres por cada 100.000 personas en la década de 2020-2030 respecto del período 2005-2015.	Reducir considerablemente el número de personas afectadas a nivel mundial para 2030, y lograr reducir el promedio mundial por cada 100.000 personas en la década 2020-2030 respecto del período 2005-2015.	Reducir las pérdidas económicas causadas directamente por los desastres en relación con el producto interno bruto (PIB) mundial para 2030.	Reducir considerablemente los daños causados por los desastres en las infraestructuras vitales y la interrupción de los servicios básicos, como las instalaciones de salud y educativas, incluso desarrollando su resiliencia para 2030.	Incrementar considerablemente el número de países que cuentan con estrategias de reducción del riesgo de desastres a nivel nacional y local para 2020.	Mejorar considerablemente la cooperación internacional para los países en desarrollo mediante un apoyo adecuado y sostenible que complemente las medidas adoptadas a nivel nacional para la aplicación del presente Marco para 2030.	Aumentar considerablemente la disponibilidad y el acceso de las personas a los sistemas de alerta temprana de peligros múltiples y a la información sobre el riesgo de desastres y las evaluaciones, para el año 2030.
---	--	--	--	--	--	--

### Prioridades de acción

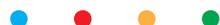
Los Estados deben adoptar medidas específicas en todos los sectores, en los planos local, nacional, regional y mundial, con respecto a las siguientes cuatro esferas prioritarias.

<p><b>Prioridad 1</b> Comprender el riesgo de desastres</p> <p>La gestión del riesgo de desastres debe basarse en una comprensión del riesgo de desastres en todas sus dimensiones de vulnerabilidad, capacidad, exposición de personas y bienes, características de las amenazas y el entorno.</p>	<p><b>Prioridad 2</b> Fortalecer la gobernanza del riesgo de desastres para gestionar dicho riesgo.</p> <p>La gobernanza del riesgo de desastres en los planos nacional, regional y mundial es de gran importancia para la gestión de la reducción del riesgo de desastres en todos los sectores así como para garantizar la coherencia de los marcos nacionales y locales de las leyes, regulaciones y políticas públicas que, al definir las distintas funciones y responsabilidades, ayuden, alienten e incentiven a los sectores público y privado para adoptar acciones y abordar el riesgo de desastres.</p>	<p><b>Prioridad 3</b> Invertir en la reducción del riesgo de desastres para la resiliencia</p> <p>Las inversiones públicas y privadas para la prevención y reducción del riesgo de desastres mediante la aplicación de medidas estructurales y no estructurales son esenciales para aumentar la resiliencia económica, social, sanitaria y cultural de las personas, las comunidades, los países y sus bienes, así como del medio ambiente. Estos factores pueden impulsar la innovación, el crecimiento y la creación de empleo. Las medidas de este tipo son rentables y fundamentales para salvar vidas, prevenir y reducir las pérdidas, así como para asegurar la recuperación y rehabilitación efectivas.</p>	<p><b>Prioridad 4</b> Aumentar la preparación para casos de desastre a fin de dar una respuesta eficaz y "reconstruir mejor" en el ámbito de la recuperación, la rehabilitación y la reconstrucción.</p> <p>La experiencia adquirida indica que es necesario reforzar la preparación en casos de desastres a fin de ofrecer una respuesta más eficaz y garantizar que se dispone de las capacidades necesarias para la recuperación efectiva. Los desastres han demostrado también que la fase de recuperación, rehabilitación y reconstrucción, que debe estar preparada antes de la catástrofe, es una oportunidad decisiva para "reconstruir mejor" incluso a través de la integración de medidas de reducción del riesgo de desastres. Las mujeres y las personas con discapacidad deben encabezar y promover públicamente los enfoques basados en la equidad de género y universalmente accesibles durante las fases de respuesta y reconstrucción.</p>
---	--	---	--

### Principios rectores

Los Estados tienen la responsabilidad primordial de prevenir y reducir el riesgo de desastres, entre otras cosas mediante la cooperación.	Responsabilidad compartida entre los gobiernos centrales y las autoridades, los sectores y las partes interesadas a nivel nacional, según se considere adecuado en función de sus circunstancias nacionales.	Proteger a las personas y sus bienes, al tiempo que se promueven y se protegen todos los derechos humanos, incluido el derecho al desarrollo.	Colaboración de toda la sociedad.	La plena participación de todas las instituciones ejecutivas y legislativas del Estado a nivel nacional y local.	Se debe empoderar a las autoridades y las comunidades locales mediante recursos, incentivos y responsabilidades en materia de adopción de decisiones, según corresponda.	La adopción de decisiones debe ser inclusiva y basada en el conocimiento sobre los riesgos, con un enfoque basado en amenazas múltiples.
Coherencia de las políticas, los planes, las prácticas y los mecanismos de reducción del riesgo de desastres y de desarrollo sostenible en los distintos sectores.	Considerar las características locales y específicas de los riesgos de desastres a la hora de determinar las medidas para reducir el riesgo.	Abordar los factores subyacentes del riesgo de desastres de manera rentable, realizando inversiones, en lugar de depender principalmente de la respuesta y la recuperación después de un desastre.	"Reconstruir mejor" para prevenir nuevos desastres y reducir el riesgo de desastres.	La alianza mundial y la cooperación internacional deben ser eficaces, significativas y fuertes.	El apoyo de los países desarrollados y asociados para los países en desarrollo debe adaptarse a sus necesidades y prioridades según definan ellos mismos.	

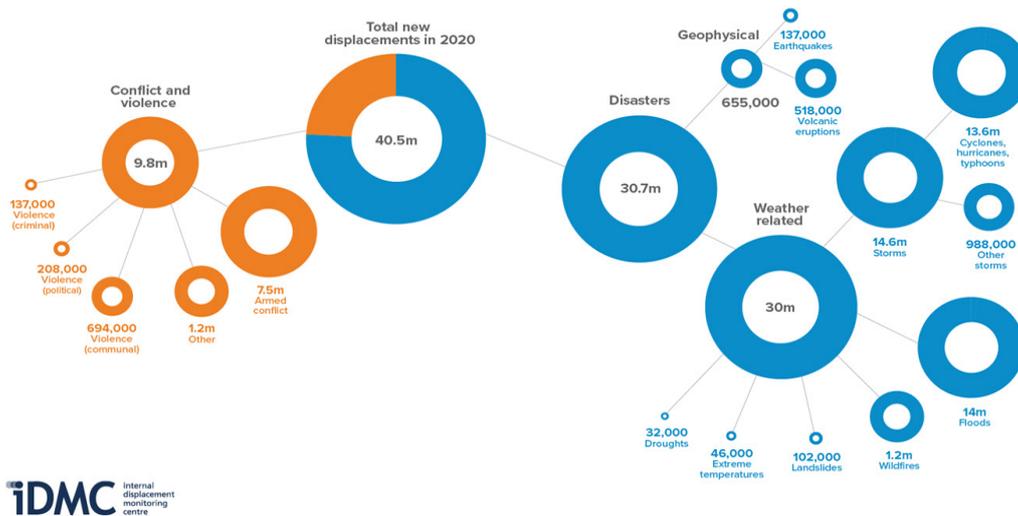
[www.preventionweb.net/go/sfdr](http://www.preventionweb.net/go/sfdr)  
[www.unisdr.org](http://www.unisdr.org)  
[isdr@un.org](mailto:isdr@un.org)



# OUTIL 004 : GRAPHIQUE SUR LES DÉPLACEMENTS



## New displacements in 2020: breakdown for conflict and disasters



Due to rounding, some totals may not correspond with the sum of the separate figures.

Source : [Observatoire des situations de déplacement interne](#)



# OUTIL 005 : OBJECTIFS ET DÉCLARATIONS DE PRIORITÉS



Voici un bon exemple d'élaboration et de mise en œuvre d'objectifs stratégiques conçus pour répondre aux enjeux et aux besoins immédiats ainsi que pour définir des axes de travail permettant de mettre au point des mesures de préparation et de changements à plus long terme dans l'environnement global de protection. Il est tiré de la [Stratégie 2021 du Cluster Protection au Mozambique](#) (en anglais).

## **OBJECTIF DU GROUPE 1 : FOURNIR DES SERVICES VITAUX DE QUALITÉ POUR RÉPONDRE AUX RISQUES ET AUX BESOINS IMMÉDIATS DE PROTECTION INCLUSIVE (Y COMPRIS LA PROTECTION DES ENFANTS ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE) DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES DANS LES ZONES PRIORITAIRES**

### **Objectifs spécifiques :**

- Orienter les personnes par genre et par âge pour leur garantir un accès aux services essentiels
- Fournir une aide à la protection individuelle par des services de gestion de cas, y compris une assistance en nature et en espèces
- Fournir des services de lutte contre les violences basées sur le genre par la mise en place d'espaces sûrs pour les femmes et les filles et le déploiement de brigades mobiles
- Renforcer les voies de référencement multisectorielles en matière de violences basées sur le genre et veiller à ce qu'elles soient conformes aux normes de soins mondiales
- Organiser des activités et des séances de sensibilisation
- Former les acteurs et les prestataires de services de lutte contre les violences basées sur le genre aux normes en place dans ce domaine
- Aider les autres secteurs à intégrer les principes de protection, y compris l'atténuation des risques de violences basées sur le genre et les normes de protection de l'enfance (présentations/interactions lors des réunions du cluster, séances d'information et de sensibilisation, messages de sensibilisation, outils d'évaluation et rapports (par exemple, audits de sécurité, enquêtes, etc.))
- Enregistrer par genre et par âge les enfants non accompagnés/séparés de leur famille et les orienter vers une prise en charge provisoire appropriée (qu'elle soit communautaire ou institutionnelle)
- Offrir des services de protection de l'enfance par la gestion des cas, y compris une assistance en nature et en espèces
- Veiller à ce que les enfants puissent accéder à des espaces adaptés à leur âge

## **OBJECTIF DU GROUPE 2 : PRÉVENIR LES RISQUES EN MATIÈRE DE PROTECTION (Y COMPRIS LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE) DES POPULATIONS LES PLUS TOUCHÉES ET LES PLUS VULNÉRABLES DANS LES ZONES PRIORITAIRES EN AMÉLIORANT LA PRÉPARATION ET LA CAPACITÉ DE RÉSILIENCE**

### **Objectifs spécifiques :**

- Les personnes déplacées devraient bénéficier de programmes communautaires d'atténuation des risques, de préparation et de résilience
- Les autorités locales et les acteurs de la société civile doivent être sensibilisés ou formés aux cadres, principes et normes juridiques en matière de protection, dont ceux relatifs aux solutions durables, aux droits humains, aux droits des femmes et au droit humanitaire
- Fournir aux communautés déplacées des activités de prévention des violences basées sur le genre (y compris des



- programmes de changement comportemental structurel) et d'autonomisation
- Former les acteurs humanitaires ayant suivi des formations ou ayant été sensibilisés aux violences basées sur le genre
  - Former et sensibiliser les autorités locales et la société civile à la prévention et à la réponse aux violences basées sur le genre, ainsi qu'aux normes internationales en matière d'égalité des genres, de violence sexuelle liée aux conflits, de droits des femmes, de droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres, etc.
  - Aider les personnes déplacées et les communautés d'accueil à accéder à leurs documents d'identité/personnels
  - Assurer des structures et mécanismes communautaires de protection de l'enfance fonctionnels

**OBJECTIF DU GROUPE 3 : RENFORCER L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION ET AMÉLIORER LA PROTECTION DES POPULATIONS AFFECTÉES, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET DE PROTECTION DES ENFANTS, PAR UNE ACTION COLLECTIVE ET INTERSECTORIELLE**

**Objectifs spécifiques :**

- Fournir aux parties prenantes du gouvernement et aux partenaires de la société civile un soutien technique et un renforcement des capacités concernant la Convention de Kampala. D'autres normes internationales relatives à la protection des personnes déplacées (PDI) et d'autres cadres juridiques pertinents en matière de protection peuvent également être intégrés, afin de créer les conditions nécessaires à l'application, au Mozambique, de la Convention de Kampala dans une perspective d'égalité des genres.
- Former le personnel non spécialisé dans la protection de l'enfance aux différentes approches du secteur
- Former et sensibiliser les autorités locales et la société civile à la prévention et aux interventions en matière de protection de l'enfance



# OUTIL 006 : CADRE CAR



## LE CADRE CAR : UN OUTIL POTENTIEL POUR LES SPÉCIALISTES DE LA PROTECTION



### Qu'est-ce que le Cadre CAR ?

Le Cadre CAR a été élaboré dans le but de créer un langage commun sur les questions de gouvernance susceptible d'être compris par différents organismes et groupes.

Plus important encore, il répond au souhait de ne pas se limiter aux questions de développement institutionnel et de capacité, en reconnaissant que de nombreuses tentatives passées de changement n'avaient pas pleinement abouti en raison d'autres facteurs. Ce cadre fonctionne en considérant les institutions ou les groupes sous différents angles et en examinant les questions liées à leur :

- **Capacité**
- **Responsabilité**
- **Réactivité**

### Pertinence pour la protection

Si le Cadre permet d'examiner la fonctionnalité de tout type d'organisation (gouvernement, ONG, etc.), il est particulièrement utile pour étudier le comportement et l'action des détenteurs d'obligations sur des questions spécifiques.

Cet outil permet de déterminer les principaux enjeux ou opportunités concernant la prise en charge des questions de protection et la responsabilité des détenteurs d'obligations en identifiant les différents motifs de l'absence de prise de responsabilité et le bon équilibre d'actions ou d'interventions susceptibles de produire un changement durable.



## CAPACITÉ



Il s'agit de la capacité d'une organisation à mener à bien des tâches. Cette capacité présente différentes dimensions souvent décrites comme suit :

- La capacité de réflexion, par exemple pour l'élaboration d'une politique ou l'évaluation d'un problème.
- La capacité de définition de priorités, notamment pour l'allocation des ressources.
- La capacité d'exécution, par exemple concernant la logistique, les fournitures ou biens réels ou le savoir-faire technique des personnes.

### EXEMPLE PRATIQUE

À la suite d'une grave inondation dans le pays où vous travaillez, une autorité locale éprouve des difficultés à évaluer les besoins en matière de protection, car elle manque de personnel ayant l'expérience nécessaire pour réaliser une enquête et de moyens de transport pour les personnes et les équipements. Une organisation se propose de mener une campagne de sensibilisation au niveau local pour « forcer les autorités à agir », mais vous craignez que le principal problème rencontré par les autorités locales soit celui du manque de capacités humaines et financières pour intervenir de manière adéquate. Vous suggérez que les actions de plaidoyer ciblent, du moins pour le moment, le gouvernement central et d'autres organisations afin de s'assurer qu'ils fournissent un soutien et une assistance.



## RESPONSABILITÉ



La responsabilité peut être mesurée par la facilité avec laquelle il est possible de tenir une organisation ou une institution (ou les individus qui la composent) responsable de ses actions (ou de son absence d'actions), en fonction de l'existence de lois ou de cadres définissant les rôles et les responsabilités. Sans ces éléments, il peut être très difficile de prendre des mesures appropriées.

### EXEMPLE PRATIQUE

Il existe un certain nombre de volcans actifs dans votre pays. Lors de la dernière éruption majeure il y a cinq ans, une intervention efficace a été sérieusement entravée par l'absence de cadre politique clair et d'instruments réglementaires connexes. Il était souvent difficile de savoir qui était responsable des principales actions et du suivi dans des secteurs clés aux niveaux national et local. Une conséquence néfaste de cette situation, qui a fortement préoccupé l'équipe de protection, est le manque d'application des normes élémentaires pour la prévention du risque des violences basées sur le genre dans les abris temporaires. Votre équipe pays a donc décidé d'instaurer un dialogue avec le gouvernement central pour l'inciter à élaborer une législation pertinente et de collaborer avec des spécialistes juridiques nationaux pour étudier la manière de responsabiliser davantage les détenteurs d'obligations dans le cadre des plans et procédures existants afin d'assurer l'application cette législation.



## RÉACTIVITÉ



La réactivité est avant tout un type de comportement. Il s'agit de savoir si je suis susceptible de vous aider à obtenir quelque chose dont vous avez besoin ou que vous voulez, indépendamment de ma capacité à pouvoir le faire.

Il peut être utile de se demander si les gouvernements, les institutions ou d'autres groupes sont susceptibles de répondre à certaines demandes qui leur sont adressées – et de réfléchir aux raisons de leur réactivité ou absence de réactivité.

Il est possible de consacrer beaucoup de temps, d'efforts et de ressources au renforcement des capacités (par exemple, à la formation ou à la mise en place d'infrastructures) ou à l'élaboration de nouveaux systèmes de responsabilité (par exemple, en aidant à formuler des politiques ou des procédures) pour résoudre un problème lorsqu'un gouvernement ou une organisation montre peu d'intention de réactivité pour d'autres raisons.

Si le manque de réactivité est le principal problème affectant la préparation ou l'intervention, d'autres stratégies, notamment un plaidoyer ciblé, seront probablement nécessaires pour obtenir des résultats.

### EXEMPLE PRATIQUE

Vous remarquez qu'un groupe au sein de la communauté est systématiquement exclu ou peu représenté lors des réunions organisées dans le cadre des mesures de préparation aux cyclones. Ceci en dépit de la législation récente sur la réduction des risques de catastrophe qui stipule que toutes les couches de la société devraient être incluses dans la planification de la réduction des risques de catastrophe. Ces personnes sont issues d'un groupe ethnique souvent marginalisé et peu représenté au sein du gouvernement national et local. Votre cartographie des risques vous indique par ailleurs que les zones dans lesquelles ces personnes vivent majoritairement sont susceptibles d'être parmi les plus touchées en cas de cyclone. Après en avoir discuté avec l'Équipe Humanitaire Pays, vous élaborez une stratégie impliquant de travailler directement avec ce groupe de personnes, mais également avec les chefs de file d'autres groupes de la communauté qui sont ouverts et qui ont la volonté d'aborder les problèmes et d'avoir de l'influence auprès des décideurs.



## APPLICATION

Dans la pratique, l'analyse CAR révèle que les problèmes sont souvent multidimensionnels et présentent des éléments de capacité, de responsabilité et de réactivité.

Une analyse CAR permet d'examiner les différentes dimensions des problèmes et d'envisager les étapes menant à de potentielles solutions.

Un modèle simple d'accompagnement de l'analyse est joint en annexe, ainsi qu'un exemple.

## CADRE D'ANALYSE CAR

Descripción de los problemas		
<p><i>En tu equipo o grupo, lleva a cabo una lluvia de ideas sobre el problema de protección que has identificado y sus diferentes aspectos. Intenta considerar los problemas desde el mayor número posible de perspectivas diferentes preguntando cuáles son las razones subyacentes.</i></p> <p><i>En esta parte, el marco hace un resumen conciso de sus discusiones y conclusiones.</i></p>		
Análisis CAR		
Capacidad	Rendición de cuentas	Capacidad de respuesta
<p><u>Problema</u> ¿Existe algún problema relacionado con la capacidad de los garantes de derechos para abordar el problema que ha descrito? Si es así, ¿cuáles son los aspectos logísticos, técnicos, etc.?</p> <p><u>Respuestas potenciales</u> ¿Qué se puede hacer en la práctica para solucionar este problema? Es posible que quieras pensar en respuestas a corto y largo plazo, teniendo en cuenta las limitaciones prácticas relacionadas con los recursos, etc.</p>	<p><u>Problema</u> ¿Qué medidas jurídicas o de procedimiento existen que puedan aplicarse a la cuestión? Si no existen, ¿qué se necesita y qué ayudaría realmente a crearlas?</p> <p><u>Respuestas potenciales</u> Considera las posibles acciones que darán lugar a una mayor rendición de cuentas, incluido el grado de practicidad de las mismas y la rapidez con la que pueden ponerse en práctica.</p>	<p><u>Problema</u> ¿Existen otras razones por las que los garantes de derechos son reacios a actuar o responder en esta situación? ¿Cuáles son?</p> <p><u>Respuestas potenciales</u> ¿Qué se puede hacer para abordar o influir en esta cuestión y hacer que los garantes de derechos respondan mejor a las necesidades de protección? Considera quién más puede tener influencia sobre ellos y cuya ayuda y asistencia podría solicitar.</p>

## EXEMPLE D'ANALYSE CAR

Descripción de los problemas		
<p>Los refugios temporales son un componente importante de la respuesta a las inundaciones en la zona en la que trabajas; diversas instituciones proporcionan dichos refugios para el alojamiento temporal cuando existe riesgo de inundación debido a fuertes lluvias o mareas de tormenta. Sin embargo, les preocupan los informes sobre abusos sexuales que afectan tanto a los niños como a las mujeres y, como grupo temático, están tratando de estudiar la forma de abordarlos.</p>		
Análisis CAR		
Capacidad	Rendición de cuentas	Capacidad de respuesta
<p><u>Problema</u> El personal de las autoridades locales tiene escasos conocimientos técnicos sobre cuestiones de salvaguardia y protección de la infancia o procesos de evaluación.</p> <p><u>Respuestas potenciales</u> Trabajar con las autoridades locales para formar al personal y mejorar la capacidad de refuerzo con el uso de personal de las ONG asociadas durante las crisis.</p>	<p><u>Problema</u> Aunque el código legal aborda cuestiones relacionadas con la VG y los abusos sexuales, no existe ningún marco para investigar a las posibles organizaciones o personal de refugio.</p> <p><u>Respuestas potenciales</u> Trabajar con el gobierno nacional y local para desarrollar y poner en marcha sistemas de investigación y los procedimientos de salvaguardia que deben seguirse para que los centros de refugio obtengan la licencia y reciban financiación y otras ayudas del Gobierno o de otras entidades.</p>	<p><u>Problema</u> Los líderes de la comunidad, incluidos los grupos religiosos, que tradicionalmente han gestionado muchos de los refugios, no reconocen que exista un problema en sus instituciones y están molestos por lo que consideran tentativas de injerencia en sus funciones.</p> <p><u>Respuestas potenciales</u> Identificar y trabajar con líderes de otros lugares que hayan reconocido y abordado estas cuestiones y organizar su visita y reunión con algunas de las organizaciones implicadas.</p>

# OUTIL 007 : LISTE DE CONTRÔLE DE LA PRÉPARATION



Ce document présente une liste de contrôle des éléments à prendre en compte pour la préparation. Ce document ne prétend pas être exhaustif sur toutes les questions, mais indique celles qu'il convient d'inclure. Les questions relatives à des risques et emplacements spécifiques doivent également être traitées et déterminées par l'analyse du contexte. Les catégories utilisées sont largement inspirées des orientations données par le Comité permanent inter-agences dans ses [Directives opérationnelles sur la protection des personnes affectées par des catastrophes naturelles](#).

- a) Protection de la vie, de la sécurité, de l'intégrité physique et de la dignité.
- b) Protection des droits relatifs à la fourniture de biens élémentaires
- c) Protection des droits relatifs à l'intégration économique, sociale et politique

	Questions à examiner
<b>a) Protection de la vie, de la sécurité, de l'intégrité physique et de la dignité.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À quel type d'aléa êtes-vous confronté(e) et quelles sont ses principales caractéristiques ?</li> <li>• Que sait-on de l'étendue de l'impact potentiel concernant la zone géographique qui sera affectée ?</li> <li>• Une cartographie des aléas et des risques a-t-elle été réalisée et est-elle à jour ? Fait-elle partie d'un système d'alerte rapide fonctionnel ?</li> <li>• Détermine-t-elle qui est susceptible d'être le plus touché et des données démographiques désagrégées pertinentes (âge et genre) sont-elles disponibles ? Dans quelle mesure des informations à jour sur les indicateurs clés liés à la diversité et à l'inclusion sont-elles disponibles, et les communautés ont-elles été impliquées dans les processus de cartographie des risques ? Si les informations ne sont pas disponibles ou sont considérées comme inexactes, veuillez envisager des options de collecte des données.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La cartographie a-t-elle identifié des risques liés à des produits chimiques dangereux, des déchets toxiques, des mines antipersonnel, des munitions non explosées, etc. ? Envisagez la nécessité de recourir aux conseils de spécialistes.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels cadres législatifs ou autres cadres politiques et de planification existent en matière d'intervention et de préparation aux catastrophes ? A-t-on examiné et évalué la prise en compte des questions de protection et de droits humains et le respect des différentes normes ?</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il une liste ou un annuaire des partenaires d'intervention potentiels ? Ce document est-il régulièrement mis à jour et inclut-il les organisations et le personnel chargés de la protection ?</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rôles et responsabilités des organisations et des personnes clés sont-ils clairement définis ? Des mécanismes de coordination existent-ils et incluent-ils les communautés affectées ?</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une formation aux droits humains, à la protection et à la sauvegarde a-t-elle été dispensée aux premiers intervenants concernés, notamment la police et les services de sécurité, et est-elle régulièrement mise à jour ? Les institutions impliquées sont-elles considérées comme généralement responsables et réceptives aux principes et aux préoccupations en matière de protection et de droits humains ?</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cas d'aléas nécessitant une évacuation physique rapide, les voies d'évacuation sont-elles clairement indiquées et connues de la communauté ? Selon l'ampleur du risque, envisagez d'effectuer régulièrement des exercices/une formation et prévoyez des mesures/plans pour aider les personnes présentant des difficultés ou des vulnérabilités spécifiques.</li> <li>• Envisagez d'élaborer des critères de sélection des centres d'évacuation et des zones de déplacement tenant compte de l'adéquation des installations sur le plan des équipements essentiels, mais aussi de préoccupations plus larges en matière de sécurité et de protection. Veillez plus particulièrement à prendre en compte l'intérêt des femmes et des enfants et à l'inclure dans le processus de planification.</li> <li>• Prenez des mesures afin de vous assurer de l'application de codes de conduite/processus de sauvegarde pour les organisations partenaires et tout le personnel travaillant avec des personnes déplacées ou touchées par la catastrophe ainsi que de l'existence d'une formation appropriée régulièrement mise à jour.</li> <li>• Envisagez de déployer, ou de mettre en place des processus d'approvisionnement rapide, de mettre à disposition des kits pour les personnes ayant des besoins spécifiques (kits récréatifs pour les enfants, etc.).</li> <li>• Évaluez si des processus et des procédures de prévention et/ou de gestion de la séparation familiale sont en place et s'ils sont solides. Assurez-vous de l'existence de procédures et de plans de gestion des enfants non accompagnés.</li> </ul>
<b>b) Protection des droits relatifs à la fourniture de biens élémentaires</b>	<b>Questions à examiner</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prestataires de services sociaux et de santé ont-ils mis en place des plans d'urgence et d'intervention pour faire face à un événement et ces plans tiennent-ils compte de manière adéquate des besoins de groupes particuliers, notamment ceux qui peuvent rencontrer des difficultés à accéder aux services en raison de contraintes physiques, sociales ou autres, ainsi que de la capacité à faire face aux impacts secondaires tels que les épidémies, etc. ?</li> <li>• Anticipez les conséquences d'un afflux de personnes déplacées pour les communautés d'accueil et les conséquences pour ces dernières sur les services élémentaires. Incluez et consultez les communautés d'accueil dans la détermination et la prise de décision concernant l'identification des sites et des installations d'abri et d'évacuation.</li> </ul>



# OUTIL 008 : LIEN VERS LE CADRE ANALYTIQUE DE LA PROTECTION



[Lien vers le Cadre analytique de la protection](#) Le Cadre analytique de la protection aide toute personne qui entreprend une analyse de la protection à répondre aux questions suivantes : a) Comment les données et les informations doivent-elles être organisées et structurées pour permettre une analyse approfondie et intégrée ? b) Quelles informations sont nécessaires pour entreprendre une analyse de la protection ?



# OUTIL 009 : LISTE DE CONTRÔLE DE L'IFRC SUR LA LÉGISLATION RELATIVE À LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES ET À L'INTERVENTION



À la suite de requêtes émanant des Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fédération s'est engagée dans un projet de Liste de contrôle sur la législation relative à la préparation aux catastrophes et à l'intervention afin de fournir aux gouvernements, aux Sociétés nationales et aux autres parties prenantes une assistance technique pour le renforcement des lois relatives à la préparation aux catastrophes et à l'intervention.

La Liste de contrôle propose une série de dix questions clés prioritaires que les législateurs, les responsables de la mise en application des lois et ceux qui les accompagnent, comme les Sociétés nationales, sont invités à examiner afin que les législations soutiennent du mieux possible la préparation aux catastrophes et à l'intervention. La version actuelle en anglais du [document peut être consultée ici](#).



# OUTIL 010 : TRAVAIL DE GROUPE SUR L'ANALYSE DU CONTEXTE



Constituez deux groupes et demandez à chaque groupe d'examiner l'un des scénarios ci-dessous. Demandez-leur de discuter et de documenter leurs réponses :

- a) Pouvez-vous identifier les groupes susceptibles d'être les plus vulnérables à la suite de l'aléa décrit ?
- b) Quels problèmes de protection spécifiques pourraient surgir et faut-il prendre en compte certains aspects particuliers liés au genre ?
- c) Pour quels types de prestataires de services faudrait-il axer les exercices de cartographie sur l'identification et l'établissement de voies de référencement ?
- d) Quels mécanismes ou approches pourraient être utilisés pour associer les groupes communautaires et comment les utiliser au mieux ?

*(Durée de la discussion : environ 20 minutes – 10 minutes pour les commentaires du groupe)*

## Approche d'une tempête

La ville côtière centrale de Geza compte environ 140 000 habitants et a connu une forte croissance ces dernières années avec l'exode rural des populations pauvres à la recherche de travail. Elle abrite également près de 12 000 personnes déplacées originaires du nord du pays qui ont fui les attaques d'un groupe d'insurgés venus de l'autre côté de la frontière. Ces personnes suscitent la méfiance tant de la communauté d'accueil que des services de sécurité qui les considèrent comme « responsables » de l'augmentation du taux de criminalité.

La ville est un port à conteneurs d'une certaine importance avec plusieurs installations de traitement pétrochimique le long de la côte. La pêche a longtemps été un important moyen de subsistance pour de nombreuses personnes, cependant les stocks de poissons ont diminué ces dernières années et beaucoup d'hommes qui pratiquaient la pêche ont migré vers un pays voisin à la recherche de travail. Le nombre de ménages dirigés par des femmes et des personnes âgées vivant seules est plus élevé que la moyenne nationale, en partie à cause de cette situation. Parmi les personnes les plus pauvres, beaucoup n'ont comme sources de revenus qu'un petit travail ou un emploi occasionnel dans le port à conteneurs. Le long des côtes et à proximité de l'usine pétrochimique se trouvent de larges installations informelles où vivent les groupes les plus pauvres, notamment les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Les services éducatifs et sanitaires sont de qualité et de capacité variables, mais plusieurs grandes ONG nationales opèrent sur le terrain et fournissent des services sanitaires et sociaux. Par ailleurs, le gouvernement régional a récemment beaucoup investi dans l'éducation pour créer un réseau assez solide d'écoles primaires et secondaires.

**Ces dernières années, Geza a été frappée par plusieurs tempêtes tropicales qui ont provoqué d'importantes inondations et des dommages aux infrastructures. Vous faites partie d'une équipe chargée par les autorités de la ville d'élaborer un plan de préparation en coopération avec ses partenaires.**



### Sécheresse persistante

La région dans laquelle vous travaillez enregistre de faibles précipitations et est exposée à la sécheresse. Ces dernières années, les précipitations annuelles ont considérablement diminué, malgré des épisodes occasionnels de pluies torrentielles accompagnées d'inondations. Le pastoralisme a longtemps été le pilier de l'économie et le principal moyen de subsistance local, mais il a souffert de l'évolution des conditions météorologiques, avec une baisse importante du bétail et l'abandon du pastoralisme par des groupes de familles.

Cette situation a contraint ces dernières à s'installer dans les agglomérations urbaines ou à envoyer leurs enfants et les personnes âgées dans les villes tandis que les autres membres de la famille se sont éloignés avec les animaux à la recherche de pâturages. Dans les zones urbaines, les personnes se sont installées de manière informelle et ont souvent été forcées à partir par les propriétaires terriens.

Compte tenu de la réduction des pâturages et de la pénurie d'eau pour le bétail, des tensions croissantes sont apparues entre certains groupes de la région, menant parfois à des affrontements. Les services de sécurité du gouvernement ont également exprimé leur inquiétude quant aux activités d'un groupe armé transfrontalier qui, selon la rumeur, recruterait de jeunes hommes issus de familles pastorales démunies par un mélange de coercition et de promesses de partage des ressources obtenues lors d'opérations de contrebande.

**Vous êtes responsable d'un programme de sécurité communautaire dans votre région et il vous a été demandé de mener une évaluation des risques en matière de protection par le Cluster Protection sur le terrain, car un nouvel épisode de sécheresse prolongée est à craindre.**



# OUTIL 011 : ENGAGEMENTS ET RÉPONSES PRATIQUES CONCERNANT LA REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES



Engagement	Signification	Exemples pratiques
Prendre en compte les populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner aux communautés une influence significative sur la prise de décision d'une manière inclusive, non discriminatoire et tenant compte de la diversité.</li> <li>• Les organisations et les acteurs humanitaires doivent intégrer des mécanismes de retour d'information dans leurs stratégies et leurs programmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquez de manière proactive les membres de la communauté dans les processus d'évaluation des risques et la cartographie des prestations de services.</li> <li>• Définissez et communiquez largement une série de processus pour obtenir un retour d'information des membres de la communauté – il peut s'agir de groupes de discussion de groupes sur le terrain, de clubs scolaires, de numéros téléphoniques gratuits, etc.</li> </ul>
Rendre des comptes aux populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les informations soient partagées de manière efficace et transparente entre les communautés – y compris les informations sur les programmes et les rôles et responsabilités des institutions, notamment les droits, les critères de ciblage et le processus de prise de décision.</li> <li>• Les approches en matière d'information et de communication doivent être cohérentes et rationalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisez une variété de plateformes et de médias pour atteindre différents groupes avec des messages clairement réfléchis sur les services/lieux de sécurité potentiels en cas d'aléa et sur les personnes auxquelles ils peuvent adresser leurs questions.</li> <li>• Envisagez les possibilités de communication entre pairs pour certains groupes, par exemple les jeunes.</li> </ul>
Être tenu responsable auprès des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les communautés aient la possibilité d'évaluer et, dans la mesure du possible, de modifier ou de sanctionner les actions humanitaires. Les communautés doivent être impliquées dans le suivi et leurs opinions devraient être au cœur de toute évaluation.</li> <li>• L'exploitation et les abus sexuels commis par toute personne associée à la provision de l'aide constituent le manquement le plus grave à l'obligation de redevabilité, et les populations doivent pouvoir porter plainte et demander des mesures de protection appropriées, ainsi qu'être informées des résultats des enquêtes concernant ces plaintes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisagez la mise en place de groupes de retour d'information pour examiner les plans et les processus à mesure qu'ils sont élaborés (par exemple, pour les évacuations).</li> <li>-&gt; Développez et testez des mécanismes anonymes de retour d'information et de plainte ainsi que des réponses aux audits.</li> </ul>



## OUTIL 012 : EXPLICATION DU PRINCIPE « NE PAS NUIRE »



		<p><b>012 Vidéo</b> – <i>Explication du principe « Ne pas nuire »</i> Court clip vidéo expliquant l'importance du principe « Ne pas nuire ».</p>
---	---	--



# OUTIL 013 : GUIDE SIMPLE, ÉTAPE PAR ÉTAPE, POUR L'ANALYSE DU PRINCIPE « NE PAS NUIRE » DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DES CATASTROPHES



#	Étape	Explication	Utilisation potentielle dans le contexte des catastrophes et des changements climatiques
1	Comprendre le contexte	Son importance a été soulignée tout au long de ces orientations. Le principe « Ne pas nuire » est utile pour comprendre et étudier le contexte du point de vue des différents groupes d'intérêt et la manière dont ils pourraient être affectés par un événement. Tout le monde ne sera pas touché ou impacté de la même manière.	Considérez l'impact d'un événement sur les différents groupes sociaux et économiques, notamment l'impact sur les moyens de subsistance et les interactions entre eux.  Considérez les possibles différences ou tensions entre les groupes et la manière dont elles peuvent être affectées par un événement.
2	Considérer les clivages et les tensions	Considérez les différences ou les tensions potentielles entre les groupes et la manière dont elles peuvent être affectées par un événement et donner lieu à une intensification de la tension voire à un conflit.	Les aléas et/ou les catastrophes peuvent modifier de manière significative le statu quo au sein d'une communauté ou entre les communautés. Examinez comment les tensions et les clivages existants peuvent être affectés par la situation en question.
3	Identifier et examiner les points communs	Bien que les communautés et les groupes puissent être divisés et se trouver en situation de conflit les uns avec les autres, ils ont souvent des liens, des connexions ou des intérêts communs qui peuvent être des moyens efficaces d'aborder les problèmes.	Les catastrophes potentielles ou survenues peuvent mettre en évidence des intérêts communs qui permettent de rapprocher les personnes pour faire face à une menace commune. Ces points communs existent-ils dans la situation en question ? Quels sont-ils et peuvent-ils être une source de coopération potentielle par rapport à l'aléa ?
4	Analyser les interventions et les options proposées	Il est important d'examiner tous les aspects des réponses et interventions potentielles proposées et l'impact que certains de leurs éléments pourraient avoir sur les clivages et les tensions ainsi que sur les points communs identifiés. Cela inclut les impacts potentiels des réponses et interventions en rapport avec les approches et modalités d'exécution.	Les interventions et l'assistance peuvent également avoir des impacts positifs et négatifs sur les clivages, les tensions et les points communs. Par exemple, certaines formes de soutien externe peuvent affaiblir la résilience et les stratégies d'adaptation existantes fondées sur la coopération entre les groupes ou, à l'inverse, si elles sont correctement envisagées, elles peuvent les renforcer.
5	Identifier spécifiquement les impacts des options sur les clivages, les tensions et les points communs		
6	Examiner et proposer des options/réponses	Une fois l'analyse terminée, il est possible de faire des choix plus judicieux tenant compte à la fois des impacts attendus et des problèmes liés aux facteurs identifiés.	Il convient de surveiller et d'examiner régulièrement les impacts du principe « Ne pas nuire », car ceux-ci peuvent apparaître et évoluer au fil du temps.
7	Contrôler et tester les impacts		



# OUTIL 014 : ANALYSE DES INCIDENTS CRITIQUES – TRAVAIL DE GROUPE

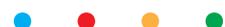


## Contexte

L'analyse des incidents critiques a été conçue comme un outil permettant d'aider les professionnels confrontés à différentes situations à réfléchir à leur pratique et à celle des autres acteurs, et à envisager les enseignements à tirer. Cette analyse s'avère souvent efficace, car elle amène les professionnels à identifier et à examiner une situation dont ils se souviennent bien, à laquelle ils ont réfléchi et sur laquelle ils ont échangé avec d'autres. Les situations décrites sont, par définition, réelles et souvent nuancées. Il s'agit d'un outil très simple mais souvent efficace pour aider les personnes à réfléchir à des situations et à examiner des processus.

## Processus (travail de groupe pendant 10 à 15 minutes avec possibilité de discussion en plénière)

- Répartissez les participants par groupes de 3 personnes maximum.
- En tenant compte des orientations sur le principe « Ne pas nuire », essayez de penser à une situation tirée de votre expérience personnelle où les interventions planifiées en réponse à un incident humanitaire ont potentiellement eu un impact négatif et ont conduit à un préjudice involontaire entraînant des risques supplémentaires ou nouveaux en matière de protection.
- Tenez compte des éventuelles questions de confidentialité, en examinant et en décrivant à vos collègues :
  - » La nature et la portée de ce qui s'est passé (le contexte, etc.).
  - » Qui a été touché et de quelle manière en ce qui concerne la protection ?
  - » Qu'est-ce qui a été fait, le cas échéant, pour corriger la situation – et cela a-t-il fonctionné ?
  - » Comment les choses auraient-elles pu/dû être faites différemment ?
  - » Selon vous, quels sont les enseignements pratiques à en tirer ?





**Global Protection Cluster**